

Afflux de patients dans les hôpitaux psychiatriques

SANTÉ MENTALE

Xavier De Longueville, directeur médical, subit les effets pervers du confinement.

Le coronavirus et le confinement (quasi) obligatoire ont déstabilisé nos vies. Chacun gère comme il peut ses angoisses, ses états d'âme, ses questions existentielles. Depuis le début de la crise, les hôpitaux et institutions psychiatriques font face à une augmentation de nouveaux patients. Des mises en observation comme on dit. Autant de personnes supplémentaires qu'il faut soigner tout en ayant la menace de faire entrer le Covid-19 dans les murs.

Les moments que nous vivons sont inédits et extraordinaires. Ils ont un impact sérieux sur le suivi de patients atteints de pathologies mentales. Sans soin ou avec un suivi distendu à cause de la crise, ils franchissent la barrière et se retrouvent soit mis en observation soit en prise en charge urgente.

Une mise en observation est un internement souvent décidé par le parquet et qui doit être confirmé par un juge de paix qui se rend à l'hôpital dans les dix jours. Ce n'est pas une décision prise à la légère et elle doit répondre à trois critères. Primo. Être atteint d'une maladie mentale. Secundo, avoir un comportement qui peut être dangereux

pour soi-même ou pour ses proches. Tertio, refuser d'être soigné.

Le parquet peut être saisi par la famille, un médecin, la police... mais la demande doit toujours être accompagnée d'un rapport médical circonstancié. Depuis le début du confinement, ce type de cas explose.

"En temps normal, nous accueillons une ou deux personnes mises en observation par semaine, nous en sommes actuellement à sept ou huit. Sans oublier une dizaine de prises en charge urgente."

Un lien via la vidéo

Xavier de Longueville est directeur médical de l'hôpital psychiatrique du Beau Vallon à Namur. Il vit de près une situation unique d'une spécialité méconnue du grand public.

"Nous possédons à Namur des patients résidents mais aussi un hôpital de jour où les personnes viennent habituellement prendre des soins une, deux ou trois fois par semaine avant de re-

"Nous n'avons plus vu certains patients depuis 6 semaines."

tourner chez eux. Nous n'en avons plus vu certains depuis 6 semaines et ils atterrissent en mise en observation ou en prise

en charge urgente. Nous avons tenté de garder un lien par vidéo pour des tables de discussion ou du sport. Cela leur permet de conserver un réel rythme de vie "normal" en les obligeant à se lever à 9h30. 60% de nos patients sont ravis de l'initiative, 20% ne sont pas intéressés et, pire, 20% n'ont pas accès et nous les avons carrément perdus de vue."

L'augmentation des mises en observation n'est donc pas foncièrement étonnante mais elle met de la pression sur le secteur. D'autant qu'il faut éviter à tout prix que le Covid-19 ne s'invite dans ces institutions.

"Dans un premier temps, il nous a été demandé d'isoler durant 7 jours minimum les nouveaux arrivants asymptomatiques mais, dans certains cas comme les tendances suicidaires fortes, ce n'était pratiquement pas applicable. Aujourd'hui, nous avons pu acheter des tests que nous pratiquons à chaque nouveau venu le jour de son arrivée et au jour 5. Après 24 heures, vous avez le résultat et la prise en charge, même si une série de services sont actuellement à l'arrêt (salle de sports...)"

Le climat anxieux qui règne en Belgique a d'inévitables effets sur nos nerfs. Et déclenche parfois des comportements étonnants. Il y a peu, un homme a été mis en observation car il léchait les caddies des supermarchés en criant que le Covid ne pouvait pas l'atteindre...

Jean-Marc Ghéraille



Certains patients viennent prendre des soins une, deux ou trois fois par semaine. © REPORTERS

Le procès Pauwels reporté au 8 juin cette fois !

JUSTICE

La date relais du 4 mai n'est déjà plus d'actualité. Des avocats réagissent.

Décidément ! L'ex-animateur vedette Stéphane Pauwels devra encore prendre son mal en patience. Alors que le procès qui le lie aux frères Hakimi et consorts devait se tenir fin mars, il a été reporté au 4 mai,

crise du coronavirus oblige. Le 4 mai étant alors choisi comme date relais, à savoir qu'il était prévu lundi prochain de fixer, enfin, les dates des différentes audiences. Sauf qu'il n'en sera rien. La DH apprend que l'ensemble des personnes poursuivies pour plusieurs "home

invasion", dont celui de Lasne dans lequel Stéphane Pauwels est suspecté d'avoir participé en envoyant l'adresse de l'ex de son ex aux malfrats, devra donc attendre le mois de juin cette fois. La date du 8 juin vient d'être communiquée aux parties.

Contacté par nos soins, le pénaliste Fabian Lauvaux, qui défend un des frères Hakimi,

réagit à ce nouveau report: "S'agissant de détention préventive en cours, la tenue de gros procès pose un réel problème. Il est impératif que les conditions de sécurité sanitaire puissent être respectées au même titre que les droits des parties à la cause."



Stéphane Pauwels

© BELGA

L'avocat Sébastien Courtoy qui défend Marouane Hammouda, celui qui a mené à la mise à l'écart du chef d'enquête dans cette affaire, réagit: "J'espère qu'on ne nous obligera pas à plaider avec un masque, je n'ai pas l'habitude d'avancer masqué. Il est vraiment temps que ce procès commence, les détenus sont psychologiquement à bout!" s'exclame l'avocat.

N. Ben.